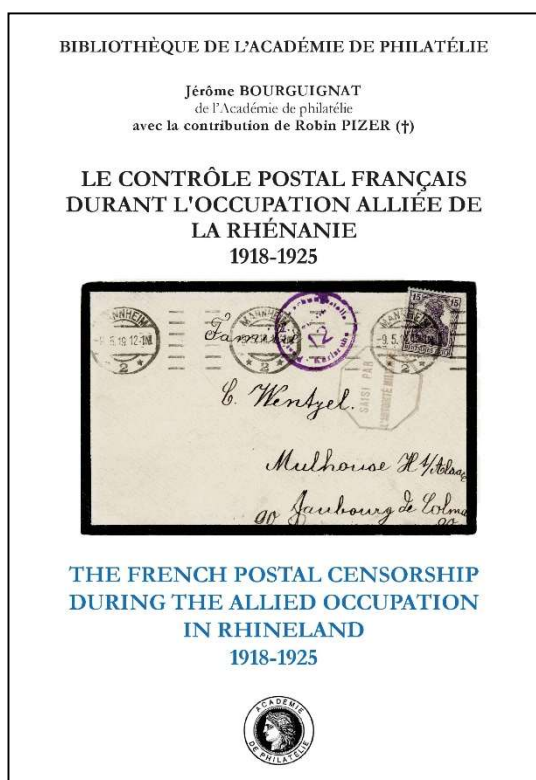


LE CONTRÔLE POSTAL FRANÇAIS DURANT L'OCCUPATION ALLIÉE DE LA RHÉNANIE 1918-1925



Ouvrage broché bilingue français-anglais. 146 pages, 102 illustrations, prix public 25 € + 10 € de port pour la France métropolitaine (autres destinations écrire à academie.philatelie@gmail.com).

Vous pouvez voir la table des matières [ici](#) et consulter un extrait [ici](#).

Bulletin de commande [ici](#), sinon directement sur notre boutique.

L'auteur a déjà rédigé un livre « *Le contrôle postal et télégraphique français pendant la Première Guerre mondiale (1914-1921)* » publié en 2010. Le sujet de l'occupation de l'Allemagne a été très peu couvert faute de place et par manque de pièces d'histoire postale pour illustrer correctement cette partie.

Depuis l'auteur a exploité les nombreux dossiers de la Haute Commission Interalliée des Territoires Rhénans (HCITR) aux Archives nationales et de l'armée d'occupation au Service Historique de la Défense. Il a par ailleurs bénéficié de la collaboration de Robin Pizer (FRPSL) qui a étudié les textes et ouvrages allemands sur le sujet et fournit l'indispensable complément d'histoire postale pour illustrer cet ouvrage avec sa collection constituée sur plus de cinquante ans et qui a reçu une médaille d'or. Ceci permet aussi de présenter les cachets nouvellement découverts depuis la publication en 1991 de l'ouvrage allemand de référence de Steven et Meyer, et de présenter les périodes d'utilisation.

L'occupation alliée en Rhénanie a nécessité l'extension du contrôle postal déjà opérationnel dans la zone des armées. De nouvelles Commissions de Contrôle Postal sont créées dans les territoires occupés et les communications postales de la Rhénanie occupée (intérieures et extérieures), d'abord interdites, sont progressivement autorisées.

La France supprime le contrôle postal en France le 15.08.1919. Néanmoins, considérant la situation tendue, les Alliés décident de le prolonger en Allemagne occupée, avec un dispositif allégé, par sondage uniquement. A l'entrée en vigueur du traité de Versailles le 10.01.1920, la Haute Commission interalliée des Territoires Rhénans (HCITR) prend ses fonctions. La HCITR autorise un contrôle postal sur des individus nommément désignés. L'ouverture des lettres est parfois discrète, pour ne pas alerter les personnes suspectes.

De leur côté les autorités allemandes ont organisé un contrôle des changes pour empêcher l'évasion des capitaux. Il est longtemps restreint à l'Allemagne non occupée, les Alliés refusant l'ouverture de bureaux allemands dans les territoires occupés. En effet, les Alliés sont convaincus que les Allemands en profiteraient pour ouvrir plus de courrier que nécessaire, notamment de personnes favorables aux Alliés ou de sociétés commerçant avec la France. De surcroît, les Alliés soupçonnent l'existence en parallèle d'un « cabinet noir » qui ouvre

clandestinement du courrier allié. Il est difficile de trouver des traces sur les pièces d'histoire postale disponibles, mais il y a des preuves dans les archives françaises consultées.

On a donc une situation unique en Allemagne occupée, où deux entités antagonistes contrôlent le courrier. Il s'en est ensuivi une grande confusion, car certaines lettres portent des traces manifestes d'ouverture (française ou allemande ?), mais sans les marques de contrôle attendues (bande de fermeture et cachet). Des particuliers ou des services alliés se plaignant, la HCITR demande des explications aux autorités allemandes. De son côté le Haut-Commissaire allemand proteste du comportement des réquisitions brutales de sacs postaux et des ouvertures clandestines par les troupes d'occupation.

L'occupation de territoires allemands supplémentaires par les Alliés pour faire pression sur l'Allemagne qui ne remplit pas les exigences du Traité de Versailles, avec comme point d'orgue l'occupation complète de la Ruhr de 1923 à 1925 exacerbe les tensions, avec un impact majeur sur les opérations postales et une extension à la Ruhr du contrôle postal. En réaction à la résistance passive du personnel des postes, les autorités d'occupation font fermer certains bureaux de poste, le cas le plus remarquable étant Mayence, qui a fermé près de 8 mois.

Les activités de contrôle des deux parties sont progressivement réduites suite aux accords de Londres en 1924, et disparaissent avec la détente suite aux accords de Locarno en 1925.

Le livre traite aussi le contrôle postal français des troupes d'occupation et fournit des statistiques sur l'activité des diverses Commissions de Contrôle Postal. Il comprend aussi des tableaux d'inventaire des diverses marques et cachets.

The author had already published a book in 2010 on French postal and telegraphic censorship during World War I, in which the question of the occupation of Germany was only briefly addressed. Since then, he has conducted new research in the archives of the High Commission Inter-Allied for the Territories of the Rhineland (HCITR) and the Service Historique de la Défense. The author has also benefited from the collaboration of Robin Pizer (FRPSL), a specialist in German sources. His collection, built up over more than fifty years, has enriched the iconography. This work has made it possible to identify new postal markings and their periods of use.

After the Armistice, the Allies extended their censorship, which had existed in the army zones, to the occupied Rhineland. New censorship commissions were established there. Postal communications, initially prohibited, were gradually authorized. In France, censorship was abolished in August 1919, but it was maintained in occupied Germany in a simplified form. From January 1920, the HCITR oversaw this censorship, which became targeted at certain individuals. Letters were sometimes opened discreetly to avoid arousing suspicion. Meanwhile, the German authorities introduced exchange control to prevent capital flight. The Allies initially refused to allow German exchange control offices to be set up in the occupied zones, as they suspected the existence of a "black cabinet" secretly opening Allied mail. This led to a confusing situation with letters being opened without official markings. Tensions arose between Allied and German authorities over these practices. The occupation of the Ruhr (1923–1925) intensified conflicts and severely disrupted postal services. After the London and Locarno agreements, both censorships gradually diminished and eventually disappeared.